



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-verbal n° 10

Bureau du Comité Directeur du mardi 28 Avril 2026 en visioconférence

Présents :

M. Stéphane DELPRAT, Président.

Mme BOUTEMY Catherine, MM. Frédéric ANTONIO, Philippe GLORIES, et Julien MAINGRET.

Excusé : Guy BLAISON

1. Informations du Président

1) Interface d'affichage des compétitions :

La Fédération propose une nouvelle interface d'affichage des compétitions, qui sera présentée par S. DELPRAT, étudiée et votée en Comité Directeur.

2) Projet Sportif Territoriaux :

La SDJES a ouvert la période de dépôt des dossiers. Margot se chargera d'effectuer la demande sur deux dossiers internes.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 5 juin 2026.

3) Lunettes alcolémie :

Il s'agit d'une prestation visant à mettre en place des actions de sensibilisation aux addictions, réunissant entre 16 et 20 personnes par session en soirée.

Au total, 750 licenciés sont concernés par cette action.

4) Carton blanc :

Des interrogations ont été soulevées concernant la gestion du cumul et du suivi des cartons blancs, notamment sur l'éventuelle mise en place de suspensions ou de sanctions financières.

5) Protection Juridique :

À compter du 1er juillet, la Ligue mettra en place une assurance de protection juridique au bénéfice de l'ensemble des clubs et des Districts. Une communication devra être effectuée auprès des clubs afin de les informer de ce nouveau dispositif et, le cas échéant, de les inviter à résilier leur contrat actuel.

2. Informations de la Secrétaire Générale

1) Vœux Club :

À ce jour, deux vœux ont été reçus de la part du club du FC THORÉ et feront l'objet d'une étude lors du prochain comité directeur.

2) Facture électronique :

À la suite du séminaire des référents Administratifs, la mise en place de la facturation électronique a été évoquée. Toutefois, le District n'étant pas assujéti à la TVA, il n'est, à ce jour, pas concerné par ce dispositif.

3) Licences dématérialisées :

À compter de la prochaine saison, les demandes de licences au format papier ne seront plus autorisées.

4) Tablette FMI :

La suppression de l'ensemble des versions historiques est intervenue à compter du 15 avril. Lors des derniers week-ends, le taux d'utilisation de la nouvelle version a atteint 84 %.

Par ailleurs, l'objectif fixé par la FFF à l'horizon 2027 est la généralisation de la FMI FAL.

5) Devis Protection Civile :

Les devis relatifs à la Journée Nationale ainsi qu'aux finales jeunes ont été validés.

Concernant le devis des finales seniors, un devis identique à celui des finales jeunes sera sollicité.

6) Devis Sécurité :

Le bureau a validé le devis relatif à la prestation Gardiennage & Surveillance en Agent de sécurité confirmé, prévue le 30 mai 2026 sur le site du Complexe de l'Albaret à Saint-Juéry.

7) Finale Goal à Goal :

La finale Goal à Goal se déroulera le 10 mai 2026, de 14h00 à 17h00, au stade de la Jonquière à Graulhet. Le District y sera représenté.

8) Finale nationale E foot :

Le représentant de l'Occitanie pour la phase nationale E-foot est Lucas Delalex, joueur du PAFC - Pays d'Agout Football Club. Le District lui adresse toutes ses félicitations pour son beau parcours.

9) Journées Sport Adapté :

- « Footissimo » :

L'évènement se déroulera le 5 mai 2026 de 9h00 à 16h00, au stade municipal de Terssac. Le District y sera représenté.

- « Gaillac Terre de Jeux » :

L'Évènement se déroulera le 25 juin 2026 de 9h00 à 16h00, au Stade Pichery à Gaillac Le District y sera représenté.

3. Informations diverses

1) Carnet Noir :

Décès de M. W. LAINCER, joueur du Club du Pays Mazametain, à la suite d'un accident de voiture. Le District du Tarn adresse à la famille et à l'ensemble du club, toutes leurs sincères condoléances.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

La Secrétaire Générale

Catherine BOUTEMY



Le Président

Stéphane DELPRAT

